

# ABCD

INTERNATIONAL

# COV

Composés  
Organiques  
Volatils

## L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL AU SERVICE DE VOTRE ESPACE DE TRAVAIL

*ABCD s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche respectueuse de l'environnement en tant qu'acteur responsable du bâtiment.*

Les produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sont à considérer comme des sources non négligeables d'émission de composés organiques volatils (COV).

La France par la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement a rendu obligatoire l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

Les caractéristiques d'émissions de substances sont formalisées selon une échelle de quatre classes de A+ à C, la classe A+ indiquant un niveau d'émission très peu élevé, la classe C, un niveau d'émission élevé.

Afin de réduire les émissions de polluants de l'air intérieur à leur source, ABCD INTERNATIONAL a sélectionné pour la composition de ses gammes de cloisons démontables de bureaux des matériaux considérés comme «faiblement émissifs» en affichant la classe A+ ou A selon configurations.



4-8, rue des Carriers Italiens  
Z.A.C. Centre Ville  
91350 Grigny  
France

tél. : +33 (0)1 69 02 44 00  
fax. : +33 (0)1 69 02 44 01

contact@abcd-international.fr  
[www.abcd-international.fr](http://www.abcd-international.fr)